

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1085 service météorologync

n° 1085

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 octobre 1950

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1950

Date du numéro
1 octobre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Le traitement mensuel du nommé Mahmoud Ibrahim, aide-opérateur en service à la météorologie, est fixé à 21.600 frcmics pour compter du 1er janvier 1950, et à 28.200 francs- pour compter du 1er juillet 1950.